



HAL
open science

Master Études européennes méditerranéennes et asiatiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études européennes méditerranéennes et asiatiques. 2018, École pratique des hautes études - EPHE. hceres-02029558

HAL Id: hceres-02029558

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029558v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION
Évaluation des mentions de master

Ecole pratique des hautes études (EPHE)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Valery Laurand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

Le présent rapport propose la synthèse des évaluations de trois formations de l'EPHE :

- Le master *Etudes européennes, méditerranéennes et asiatiques* (EEMA), qui propose sept spécialités: *Etudes asiatiques, Islamologie et mondes musulmans : Histoire, Sources et doctrines, Histoire de l'art et archéologie, Antiquité méditerranéenne et proche-orientale : Langues, Histoire, Religions, Etudes médiévales : textes, cultures et religions de l'Europe, Europe moderne et contemporaine : Religions, cultures et politiques, Linguistique indo-européenne et typologie.*

- Le master *Sciences des religions et société* (SRS) qui se compose de deux spécialités : *Sciences sociales des religions* (SSR), spécialité orientée vers la recherche, cohabilitée avec l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) ; *Religions et laïcité dans la vie professionnelle et associative* (RLV), à vocation professionnalisante.

- Le master *Biologie, santé et écologie* (BSE), qui compte deux spécialités proposées à l'évaluation: *Biodiversité et gestion de l'environnement* (BGE) et *Signalisation et systèmes intégrés en biologie* (SSIB), les deux spécialités ayant par ailleurs deux parcours selon que l'on s'oriente vers la recherche ou une spécialisation professionnelle.

AVIS GLOBAL

Les formations examinées se distinguent par leur qualité, l'originalité des parcours proposés et leur attractivité internationale. L'indéniable souplesse de l'individualisation des parcours peut rendre toutefois illisibles les exigences classiques d'un master, et notamment celle de la progressivité nécessaire de la spécialisation des enseignements entre première et deuxième année de master (M1 et M2). Devant une offre importante, cette progressivité ne semble assurée que par le tutorat généralisé: chaque étudiant construit son parcours singulier avec un tuteur.

Si l'on souligne l'excellente insertion dans le site des formations, du point de vue pédagogique et de la recherche, l'ouverture aux milieux socio-économiques reste sans doute à élargir. Par ailleurs, les importants réseaux internationaux, dont témoigne une réelle attractivité à l'international, devraient faire l'objet d'une analyse plus poussée (institutionnalisation des partenariats, origine des étudiants étrangers; mobilités étudiantes, enseignantes).

Le pilotage des formations se caractérise par une animation d'équipes de très grande qualité mais très nombreuses, sans que les circuits effectifs de décision ne soient immédiatement lisibles. La présence des étudiants reste trop faible dans ces circuits et les conseils de perfectionnement doivent être généralisés. Enfin, si le suivi des étudiants pendant le cursus se révèle l'un des atouts importants des formations, un suivi des étudiants après cursus (diplômés ou non) serait bienvenu.

ANALYSE DÉTAILLÉE

L'analyse transversale des masters proposés par l'EPHE permet de mettre en évidence une structuration cohérente des offres de formation selon un canevas transdisciplinaire, méthodologique, théorique et factuel qui est revendiqué comme étant une « marque de fabrique » de l'EPHE. Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées dans des guides des études, accessibles également via internet (master BSE), qui sont remis aux étudiants en début d'année, et sont explicitées en termes de calendrier et de modalités de contrôle des connaissances par les membres de l'équipe pédagogique, ainsi que par le supplément au diplôme et la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les

débouchés en termes de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle (master BSE, notamment, la spécialité RLV du master SRS proposant l'acquisition de nouvelles compétences pour des étudiants déjà en emploi) sont bien explicités et présentés aux étudiants, bien que l'accent soit d'abord mis sur la poursuite en doctorat pour les mentions SHS (spécialité SSR du master SRS, master EEMA). On peut regretter l'absence de réflexion et d'analyse des flux entrants et sortants alors qu'une partie non négligeable des étudiants proviennent soit de formations françaises extérieures à l'EPHE, soit de formations dispensées à l'étranger.

L'offre de formation se caractérise dans son ensemble par son originalité et apparaît comme une alternative aux offres de master "classiques" des universités, en raison de la nature particulière des formations, de la spécificité des thématiques abordées et des choix pédagogiques. L'établissement bénéficie par ailleurs de sa nouvelle situation dans le cadre de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) PSL et semble tirer profit de collaborations étroites avec plusieurs des institutions partenaires (EHESS, ENS) ainsi qu'avec d'autres établissements régionaux (Université Paris 8, Paris VII-Denis Diderot, Paris Ouest-Nanterre-La Défense, École des Chartes, INALCO, École du Louvre, École de Guerre, Ecoles des Langues et Civilisations de l'Orient Ancien).

L'articulation à la recherche est de très grande qualité. Les formations sont adossées à d'importants et prestigieux laboratoires et bénéficient de nombreuses collaborations internationales, même si la mobilité étudiante ne semble pas être une norme pour l'ensemble des formations. Les équipes pédagogiques sont constituées de chercheurs et enseignants-chercheurs (EC) nombreux, avec des domaines de spécialisation en accord avec le type d'enseignements proposés, ce qui assure un encadrement des étudiants hautement favorable.

La relation avec le milieu socio-économique semble toutefois moins homogène. Si les relations de collaboration avec des institutions culturelles semblent solides, l'interaction avec le milieu professionnel privé n'est pas toujours consolidée et les interventions d'enseignants venant des milieux socioprofessionnels visés restent assez modestes (masters BSE et EEMA).

La structuration des diplômes est conforme à leur finalité mais la lisibilité et surtout la garantie de spécialisation progressive ne transparaissent pas des architectures retenues. Si la volonté de proposer une formation adaptée à chaque étudiant est louable, il convient d'éviter le cloisonnement dans un unique domaine et il serait judicieux de se positionner plutôt aux interfaces entre spécialités afin de pouvoir multiplier les potentialités d'insertion.

L'adaptation du parcours en conséquence de situations particulières (étudiants salariés ou en situation de handicap par exemple) n'est mentionnée que pour la mention BSE et il conviendrait de la généraliser à toutes les mentions si tel n'est pas le cas.

La place accordée aux stages est extrêmement variable d'une mention à l'autre, selon les finalités (recherche ou professionnalisation) visées, mais on peut regretter qu'ils soient totalement absents de la spécialité à finalité recherche du master SRS de même que dans certaines spécialités du master EEMA, lorsqu'ils s'étendent jusqu'à 18 semaines dans l'autre spécialité de ce même diplôme et vont jusqu'à occuper deux semestres complets dans le master BSE. En dehors des stages, la professionnalisation passe essentiellement par l'apprentissage du métier de chercheur. Les fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne sont pas systématiques. Aucun livret d'acquisition des compétences ne semble réellement mis en place, ce qu'on peut regretter.

Toutes les formations bénéficient chaque année d'un tutorat individualisé qui induit un excellent encadrement des étudiants. On ne peut que souhaiter le maintien d'une telle pratique. Outre la mise à disposition classique d'un espace numérique de travail, la place du numérique est en revanche disparate selon les masters: des enseignements autour des humanités numériques sont mentionnés, sans plus de détails, dans les mentions SRS et EEMA alors que des unités d'enseignement (UE) en autonomie complète ou en visioconférences sont proposées dans le master BSE.

Les formations comportent des enseignements de langues étrangères. L'ouverture internationale concerne essentiellement la mention EEMA via des partenariats avec des établissements européens et un programme European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus)+ avec le Liban entre 2015 et 2017. Le flux entrant d'étudiants étrangers est en conséquence important en représentant 30 à 40 % des effectifs. Plus modestement, le master BSE affiche des accords ponctuels pour permettre la réalisation de projets de recherche à l'étranger. Globalement, les efforts d'internationalisation du master EEMA méritent

d'être poursuivis et la mise en place de stratégies similaires pour les autres diplômes pourrait s'avérer fructueuse.

Les équipes pédagogiques sont très importantes en nombre d'intervenants et de grande qualité. Elles sont composées pour l'essentiel de chercheurs et enseignants-chercheurs associés, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), Professeurs agrégés (PRAG) et moniteurs, associés aux différents laboratoires de recherche de l'établissement principal mais aussi des institutions partenaires. Les responsabilités dans l'ensemble des formations et de leurs respectives spécialités (charges pédagogiques, jurys, tuteurs, etc) sont bien définies et plutôt équilibrées.

On peut noter et regretter une assez grande hétérogénéité dans le pilotage effectif des formations. Le master SSR distingue deux responsables (issus respectivement de l'EHESS et de l'EPHE) qui s'appuient sur un conseil pédagogique fourni (plus de 60 membres de l'équipe pédagogique) réuni trois fois par an. Le master EMMA mentionne un conseil de formation, distinct de l'équipe pédagogique, dirigé par le responsable de formation et composé des sept responsables de spécialité, de la responsable administrative de la formation, et d'un nombre inconnu de membres extérieurs, sans plus de précision, dans une gestion de la formation qui semble exclure l'avis des membres d'une équipe pédagogique il est vrai pléthorique (150 EC et 50 chargés de cours aux divers statuts). Dans les deux cas, on ne peut que regretter l'absence d'étudiants. Accueil qu'évite l'équipe de formation du master BSE, en intégrant deux étudiants élus à une équipe composée, outre du directeur de master et de son adjoint, des membres élus de la commission des enseignements de la Section Science de la Vie et de la Terre de l'EPHE. La présence de représentants des milieux socioprofessionnels reste très limitée, même si le master EEMA fait une allusion discrète à un conseil de perfectionnement dont on ne sait rien de plus, lorsque le master BSE bénéficie depuis 2017 d'un tel conseil, conforme aux directives ministérielles, présidé par l'une de quatre personnalités extérieures recrutées en son sein. La présence d'un tel conseil dans chaque formation serait très profitable. L'évaluation des enseignements par les étudiants, si elle a lieu, n'est pas pratiquée de manière homogène par les différentes formations (on note un réel souci de cette évaluation en master BSE) et il n'existe donc pas de procédure uniforme d'autoévaluation.

Les dossiers ne sont pas toujours précis pour ce qui est du contrôle des connaissances, mais celui-ci semble être conforme aux attentes des formations de master. En revanche, il n'existe pas de suivi particulier des compétences, même si le taux d'encadrement hautement favorable ainsi que le système de tutorat pratiqué par l'établissement peuvent laisser supposer un suivi personnalisé des étudiants pendant le cursus, dont on peut regretter qu'il ne soit pas poursuivi après l'obtention des diplômes.

Globalement, les effectifs se sont stabilisés sur la durée du contrat avec une cinquantaine d'inscrits en deuxième année de master (M2). Cette moyenne cache une forte attractivité pour la mention EEMA et un tassement voire une diminution entre la première année de master (M1) et le M2 pour les mentions SRS et BSE. Cette constatation, y compris par les rédacteurs des dossiers, ne semble pas appeler d'interrogation particulière sur les causes et les effets d'une telle évolution. Les taux de passage du M1 au M2 sont élevés, mais diminuent pour le master SRS. L'attractivité en M2 est forte à très forte pour les masters BSE et EEMA.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études donnent lieu à des considérations souvent assez générales qui ne témoignent pas assez d'une véritable analyse du suivi du devenir des étudiants après le master, pourtant opéré. Il est vrai qu'une majorité d'entre eux poursuit en doctorat quoique les possibilités d'insertion dans la vie professionnelle soient également évoquées avec des métiers de niches pour les mentions EEMA (une enquête sur le devenir des diplômés a été entreprise en 2017 et montre une bonne insertion professionnelle) et BSE (l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude semblent excellentes, notamment en spécialité SSIB, ce qui pose la question d'un déséquilibre sur ces points entre les deux spécialités).

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Master Biologie, santé et écologie
- Master Études européennes et asiatiques
- Master Sciences des religions et société



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER BIOLOGIE, SANTÉ ET ÉCOLOGIE (BSE)

Établissement: École pratique des hautes études (EPHE)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le Master Biologie, Santé et Écologie (BSE) est porté par l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) pour deux de ses spécialités: Biodiversité et Gestion de l'Environnement (BGE) et Signalisation et Systèmes Intégrés en Biologie (SSIB). Deux autres spécialités sont portées par l'Université de Paris VIII, mais fermées lors du contrat 2014-18. La vocation des deux spécialités BGE et SSIB est l'intégration professionnelle directe à bac + 5 ou la poursuite en doctorat. La formation est basée sur de solides connaissances en Biologie et s'ouvre soit sur les sciences de l'environnement et de l'écologie (BGE), soit vers le fonctionnement cellulaire et l'oncologie. Elle est assurée en partie en présentiel à Paris, mais certains modules spécialisés peuvent être délocalisés en France métropolitaine ou en outre-mer (Polynésie). Chacune des deux années de formation est composée de 300 heures d'enseignement réparties en modules dispensés sur une semaine et d'un stage de 25 semaines principalement dans des laboratoires de recherche académique (Université, Établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST)) ou de recherche et développement (R&D) de l'industrie principalement.

ANALYSE

Finalité

L'objectif du master BSE est de former les étudiants, d'une part aux concepts théoriques fondamentaux actuels de la Biologie, et d'autre part aux méthodes et technologies récentes des différentes disciplines de ce domaine. *Via* un site web, les étudiants peuvent consulter les contenus et les compétences attendues des différents modules constituant la spécialité choisie qu'elle soit à finalité professionnelle ou de recherche. Les emplois visés sont dans le domaine de la recherche académique dans le secteur public ou dans celui de la recherche développement (R&D) dans les secteurs industriels ou associatifs ou encore dans les métiers du conseil. L'insertion peut avoir lieu à Bac+5 ou après la préparation d'un doctorat à l'issue du master. Pour atteindre les emplois visés, chaque spécialité est divisée en trois axes thématiques : Écologie continentale, Écosystème corallien ou Environnement pour la spécialité BGE et Infectiologie, Neurosciences intégratives ou Déterminisme cellulaire (Oncogenèse, Génétique et Pathologies) pour la spécialité SSIB. De nombreux domaines de la Biologie sont abordés dans les deux spécialités du master BSE. Les domaines développés dans la spécialité SSIB sont bien adaptés à la poursuite en doctorat ou à l'intégration professionnelle directe en sortie de master.

Positionnement dans l'environnement

L'offre de master BSE proposée par l'EPHE se présente comme une alternative aux offres de master "classiques" des universités de par les choix pédagogiques (e.g. travail en autonomie, deux stages longue durée). Néanmoins, une analyse plus poussée en termes de finalité pourrait permettre de repositionner les objectifs de la spécialité BGE qui vise un domaine d'emplois pour lesquels de nombreux masters en biologie-écologie existent déjà à l'échelle régionale et nationale. L'intégration récente à la communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Paris Sciences Lettres Research University et la volonté d'inclure les deux spécialités BGE et SSIB dans un master Sciences de la Vie porté par cette COMUE est un facteur positif pouvant permettre de repositionner le contenu et la finalité de la spécialité BGE. Les recrutements en master BSE sont exclusivement réalisés à l'extérieur de l'EPHE, du fait que cette dernière ne propose pas de licences. La procédure de sélection des candidats mise en place est de qualité et assure un recrutement permettant une très bonne réussite au master. Le recrutement d'étudiants de licence peut faire l'objet d'un conventionnement notamment avec des établissements comme l'Ecole Supérieure des Techniques de Biologie Appliqué (ESTBA) et l'Ecole Supérieure de Biologie-Biochimie-Biotechnologies (ESTBB)

Du fait de l'organisation particulière à l'échelle nationale de l'EPHE, le master est adossé à une trentaine de laboratoire de recherche dans lesquels exercent les 26 directeurs d'études, 51 Maîtres de conférences et 12 directeurs d'études qui enseignent dans le master. Ceci permet de disposer de spécialistes et de laboratoire reconnus dans des domaines de pointe de la biologie et d'offrir de nombreuses possibilités de stages longs de recherche aux étudiants et de poursuite en doctorat. L'intervention des milieux socio-professionnels dans la formation est néanmoins relativement réduite. En effet, hors enseignement de l'anglais, une majeure partie des enseignements, 89 % en première année de master (M1) et 80 % en deuxième année de master (M2), sont dispensés par des enseignants ou enseignants-chercheurs. De plus, les quelques interventions des acteurs du monde socio-économique sont limitées à des interventions ponctuelles et brèves

L'EPHE est dotée d'un service des relations internationales mais dont les missions concernent quasi exclusivement la recherche. Ponctuellement cependant, grâce à des accords bilatéraux et/ou au dispositif European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus), quelques étudiants ont l'opportunité de faire leur stage de recherche dans un laboratoire à l'étranger. Les étudiants étrangers désireux de suivre le master BSE sont invités à utiliser la procédure "Campus-France".

Organisation pédagogique

Chaque module de formation se déroule en une semaine d'enseignement sur les semestres impairs de chaque année, pour un total de 300 heures par an. Le M1 est réalisé sous forme de tronc-commun entre les deux spécialités, alors qu'en M2 les étudiants choisissent leurs modules en fonction de la spécialité et de leurs objectifs professionnels (recherche ou insertion immédiate). Les deux stages de 25 semaines, encadrés par un tuteur, sont organisés pendant les semestres pairs de chaque année et sont validés en amont par l'équipe pédagogique. L'organisation est très structurée et les étudiants ont toutes les informations à dispositions *via* internet : déroulement, contenus des modules, modalité de contrôle des connaissances.

De plus, la mise en place d'un accompagnement personnalisé par un tuteur universitaire titulaire, un tuteur de stage, l'organisation d'un module sur le "projet professionnel" constituent une aide concrète à la réussite des étudiants en master. Les deux stages longs permettent le développement de l'autonomie des étudiants tout en accentuant l'aspect pratique dépassant ainsi le seul apprentissage des connaissances. Le tuteur universitaire titulaire, qui a aussi pour rôle de conseiller encadre l'étudiant dans son parcours de master et son orientation professionnelle. Le supplément au diplôme présente de manière pertinente les compétences en deux catégories (Compétences préprofessionnelles, Compétences disciplinaires). Il est néanmoins dommage que la mise en place d'un livret d'acquisition des compétences par les étudiants ne soit pas effective ni envisagée, alors que le développement des compétences est présenté comme un pilier de la pédagogie mise en place (Autonomie, Stages).

Les étudiants disposent classiquement d'un Espace numérique de travail (ENT), mais l'organisation à l'échelle nationale de la formation implique également la mise en place de moyen de formation comme la visioconférence ou le travail en autonomie jalonné.

L'apprentissage de l'anglais se fait classiquement par des cours dédiés mais aussi à travers des cours disciplinaires ou conférences réalisés par des enseignants bilingues ou des conférenciers. Le travail régulier sur des articles scientifiques en anglais contribue aussi fortement à former les étudiants à cette langue.

La validation des acquis professionnels (VAP) et la validation des études supérieures (VES) sont pratiquées pour

intégrer le master. Par contre, la délivrance du master BSE par le dispositif validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a jamais été réalisée, ce qui peut être expliqué par la mise en place récente de cette procédure dans l'établissement.

Les fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour les deux spécialités du master sont de qualité.

Pilotage

L'équipe pédagogique est très structurée et les missions dévolues à chaque groupe sont bien définies : équipe de formation de la mention, équipe de formation de chaque spécialité, jury de semestre et d'année, commission de sélection. La commission de sélection est ouverte à des enseignants de deux structures conventionnés avec EPHE (ESTBA et ESTBB) pour l'admission en master BSE de diplômés de licence issus de ces deux écoles. Chaque module d'enseignement fait l'objet d'un questionnaire anonyme complet d'évaluation. De même une évaluation est mise en place à l'issue de la formation concernant la globalité du master. L'équipe de formation analyse le résultat des enquêtes, mais il n'est pas précisé ce qui est mis en place en cas d'évaluation négative des étudiants.

Le conseil de perfectionnement est de création récente. Sa composition prévoit la présence d'étudiant et celle de personnalités extérieures au monde académique. Sa mise en place est trop récente pour qu'on puisse évaluer de manière satisfaisant son fonctionnement et son rôle. Le dossier ne fait pas état de la mise en place dans l'EPHE d'une procédure d'évaluation interne du master BSE.

Résultats constatés

Les effectifs du M1 passent en cinq ans de 70 étudiants en moyenne à une stabilisation vers 50 étudiants les deux dernières années. Une tendance similaire d'érosion des effectifs est aussi constatée en M2 où l'on passe de 75 à 47 étudiants. Cette baisse significative des effectifs est constatée, mais aucun moyen correctif n'est envisagé dans le dossier.

Les effectifs en M2 sont toujours supérieurs à ceux du M1, ce qui montre une certaine attractivité des spécialisations du diplôme sans que les données ne permettent d'en distinguer une en particulier. Les taux de réussite au diplôme sont très bon (90 % +/- 4).

Il convient de signaler qu'entre 20 à 40 % de l'effectif des UE est constitué d'étudiants en formation continue issus du diplôme Sciences de la vie et de la terre (SVT) propre à l'EPHE

Les données globalisées de suivi des diplômés sont bonnes puisque 80 % d'entre s'insèrent professionnellement ou poursuivent des études en doctorat (1/3 des diplômés).

Néanmoins, les données d'insertion mériteraient une analyse plus poussée, notamment en différenciant les parcours. En effet, les données sur l'insertion professionnelle et la poursuite en doctorat sont plus mitigées pour le parcours BGE où seuls 50 % des répondants à l'enquête de suivi des diplômés se déclarent en emploi ou en doctorat, ce qui mériterait une analyse des raisons de cette faible insertion.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation à la recherche et par la recherche efficace et bien structurée.
- L'étudiant bénéficie d'un encadrement personnalisé par un tuteur universitaire titulaire.
- Une large place à la pratique *via* 2 stages de 25 semaines.

Principaux points faibles :

- Une trop faible ouverture aux intervenants non issus de la recherche académique dans les enseignements.
- La faible insertion professionnelle des diplômés du parcours BGE.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Au vu des taux de poursuite en doctorat ou de l'insertion professionnelle directe dans le domaine de la recherche académique ou finalisée, cette formation remplit pleinement ses objectifs. Il conviendrait toutefois de s'interroger sur la plus faible insertion des diplômés de la spécialité BGE. L'intégration et l'évolution de la spécialité BGE dans le cadre de la mise en place de la Mention *Sciences de la Vie* portée par la Communauté d'universités et établissements (COMUE) Paris Sciences et Lettres Research University peut être l'occasion de réfléchir au contenu des modules de formation des étudiants désirants sortir à Bac+5 ou à la finalité de cette spécialité. Une ouverture du conseil de perfectionnement à des membres extérieurs à la formation pourrait certainement améliorer encore les contenus de la formation et favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. L'érosion des effectifs étudiants des dernières années est à surveiller, l'intégration des deux spécialités actuelles du master BSE au sein d'un nouveau master géré à l'échelle de la COMUE Paris Sciences et Lettres Research University pourrait accentuer cette érosion si aucune action de communication n'est planifiée.

L'intégration, annoncée dans le dossier, des deux spécialités du master BSE dans le master SVT porté par la COMUE Paris Sciences et Lettres Research University devrait faire l'objet d'une évaluation interne.

Enfin, l'EPHE met en œuvre une pédagogie par la pratique qui développe indéniablement l'acquisition de compétences par les étudiants. Le suivi de l'acquisition de ces compétences devrait encore être amélioré par l'équipe pédagogique, par exemple par la mise en place d'un dispositif de type portefeuille d'expériences et de compétences.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ETUDES EUROPÉENNES MEDITERRANÉENNES ET ASIATIQUES (EEMA)

Établissement : Ecole pratique des hautes études (EPHE)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master Études européennes, méditerranéennes et asiatiques (EEMA) appartient à un champ de formation que l'EPHE a voulu homogène et qui regroupe quatre Masters et trois doctorats. Le master EEMA a une dimension transdisciplinaire et propose, au-delà d'un tronc commun, sept spécialités différentes (*Antiquité méditerranéenne et proche-orientale : langues, Histoire, Religions - Études asiatiques - Études médiévales : Textes, cultures, et religions de l'Europe - Linguistique indo-européenne et typologie - Histoire de l'art et archéologie - Islamologie et mondes musulmans : histoire, sources, doctrines - Europe moderne et contemporaine : religions, cultures, politiques*) correspondant aux grandes orientations de recherche de l'EPHE. Le master EEMA propose également un parcours de master européen en *Histoire politique et culturelle de l'Europe médiévale, moderne et contemporaine* avec quatre partenaires européens qui doit délivrer en 2018 un double diplôme entre trois de ses membres (EPHE, Université de Pise et IUL de Lisbonne). Toujours au sein du même master EEMA, il est envisagé d'ouvrir à la rentrée 2017, dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art, un autre parcours de master européen avec double diplôme, en partenariat avec l'Université de la Basilicate (Italie), en liaison avec le terrain de fouilles de Métaponte (actuel Policoro) situé à proximité. Les échanges d'étudiants existent déjà, le programme des cours et la liste des crédits sont finalisés, l'ENS est associée au montage.

Chacune de ces spécialités s'appuie sur un partenariat avec les institutions de l'EHESS, Paris 8 et désormais PSL investies dans les mêmes champs de recherche pour la délivrance des diplômes de master et de doctorat au sein de l'ED 472.

ANALYSE

Finalité

L'objectif est d'abord de former des chercheurs selon la tradition de l'EPHE en mêlant chercheurs, public et étudiants : former à la recherche par la recherche en permettant aux étudiants de participer à des séminaires où sont exposés par des chercheurs confirmés l'état de leurs travaux avec des discussions critiques. En suivant les diverses unités d'enseignement correspondant à la spécialité qu'ils ont choisie, les étudiants acquièrent les connaissances méthodologiques, factuelles et techniques nécessaires pour traiter les sujets s'y rattachant dans une perspective transdisciplinaire. Parallèlement ils bénéficient d'un enseignement en langues vivantes qui est pensé comme l'apprentissage d'une langue de spécialité permettant aux étudiants de s'immerger dans la

production scientifique étrangère. En dehors du doctorat (qui concerne près de la moitié des étudiants selon les réponses apportées par les étudiants aux enquêtes du DEVE) qui doit conduire aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur, la mention ambitionne de former les étudiants aux métiers du patrimoine, des bibliothèques, de la presse, de la communication et du tourisme.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation offre des enseignements rares dans toutes ses spécialités (*Islamologie, Langues indo-européennes*) et uniques dans l'environnement scientifique et pédagogique francilien et national. La mention s'adosse sur une dizaine d'équipes de recherche liées à l'EPHE et est ouverte aux étudiants de divers établissements avec lesquels elle a signé des conventions de partenariat (Paris-Panthéon Sorbonne, Paris-Sorbonne, Paris III, Paris VII-Denis Diderot, Paris Ouest-Nanterre-La Défense, École des Chartes, INALCO, EHESS, École du Louvre, ENS Ulm, École de Guerre, Ecoles des Langues et Civilisations de l'Orient Ancien). Ceux-ci peuvent valider à l'EPHE certains European credits transfer system (ECTS) et les étudiants de l'EPHE peuvent valider des ECTS dans ces établissements. Dans le cadre de la spécialité *Histoire politique et culturelle de l'Europe médiévale, moderne et contemporaine*, il existe un partenariat avec quatre universités du sud de l'Europe (Ethniko kai Kapodistriako Panepistimio Athinon (EKPA), Université d'Athènes ; Instituto Superior de Ciências do Trabalho e da Empresa (ISCTE), Lisbonne ; Università Degli Studi di Pisa, Pise ; Universidad Pablo de Olavide (UPO), Séville) qui permet la mobilité des étudiants. L'EPHE a également monté un programme (European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS+)) avec le Liban et accueille, en Master 2, dans la spécialité *Europe moderne et contemporaine* du Master EEMA sur convention 20 à 30 étudiants de l'École de Guerre, officiers qui sont pour la plupart étrangers (Afrique, Asie, Amérique).

Organisation pédagogique

Les sept spécialités de la mention EEMA du master EPHE reflètent les orientations scientifiques de l'EPHE. Il y a une maquette commune portée conjointement par la section des sciences historiques et philologiques et par la section des sciences religieuses avec un tronc commun obligatoire en première année de master (M1) et optionnel en deuxième année de master (M2) sur l'initiation à la recherche et aux spécialités au premier semestre du M1. Chaque spécialité organise sa propre initiation au second semestre du M1. Des enseignements optionnels existent sur les outils de la recherche, sur les approfondissements en langues anciennes, sur les humanités numériques où l'EPHE est très en pointe et des stages professionnalisant sont proposés soit sur des chantiers de fouille avec l'unité mixte de recherche (UMR) AOROC, soit dans de grandes institutions culturelles nationales ou étrangères (Louvre, MOMA de New York). Les étudiants choisissent un tuteur pédagogique dès la première année avec lequel ils définissent un sujet de recherche aboutissant à la présentation d'un mini-mémoire en première année et d'un mémoire de recherche en seconde année. La diversité des spécialités ne rend pas très lisible l'organisation pédagogique. Néanmoins, chaque fiche Europass permet de savoir précisément ce que chaque spécialité permet d'acquérir en termes de connaissances et de compétences. Les étudiants étrangers, entre 30 et 40 % selon les années, dans cette mention, peuvent éventuellement bénéficier de cours de français langue étrangère et ils sont particulièrement suivis par leurs tuteurs.

Pilotage

L'équipe pédagogique compte près de 200 personnes dont 150 directeurs d'étude et Maîtres de conférences (MCF) de l'EPHE et de l'EFEU et 50 chargés de cours, Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et moniteurs. Ils sont répartis dans les sept spécialités de la mention même si certains peuvent apparaître dans plusieurs d'entre elles en raison des programmes. Un conseil de formation assure le pilotage de la mention. Il est composé du responsable de la mention, des responsables de chacune des sept spécialités et de la secrétaire administrative des masters. Il se réunit en sessions ordinaires trois fois par an, définit l'organisation de la formation pour l'année et fait la rédaction du guide de master EEMA distribué aux étudiants en début d'année. Le Conseil fixe le programme des cours de tronc commun, transmet le calendrier des enseignements à la commission des études et de la vie universitaire de l'établissement, détermine la charge d'enseignement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche et des moniteurs, analyse les demandes budgétaires et les candidatures à la mobilité, fixe les modalités de contrôle des connaissances et organise des sessions intensives pour certains enseignements comme le latin, le grec, l'hébreu ou l'archéologie chinoise. Il assure aussi la cérémonie de remise des diplômes. Les étudiants de M1 et de M2 sont conviés à une réunion de présentation mais n'ont pas de représentants au Conseil de Formation. Une enquête sur le fonctionnement du master est réalisée à la fin du premier semestre. Elle est analysée par le conseil de perfectionnement (dont rien n'est dit dans le dossier) qui en tire les conclusions nécessaires. Il est toutefois précisé que cette enquête ne concerne

que le tronc commun de la mention. S'il n'y a pas d'évaluation par les étudiants, ceux-ci peuvent être, à titre individuel, invités à participer aux réunions du conseil de formation et y donner leur avis. Une cérémonie de remise des diplômes est organisée afin de renforcer les liens entre étudiants et équipe pédagogique

Résultats constatés

Les effectifs sont fluctuants mais restent tout de même élevés. Certaines spécialités comptent toujours un nombre assez constant d'étudiants. C'est le cas de la spécialité *Europe moderne et contemporaine : religions, cultures et politiques* qui accueille chaque année un fort contingent (30 à 40 étudiants) d'élèves officiers étrangers venus de l'Ecole de Guerre dans la cadre de convention signée par cet établissement avec l'EPHE. C'est aussi le cas de la spécialité Histoire de l'Art et Archéologie très fréquentée par les étudiants de l'Ecole du Louvre. Pour les autres spécialités on observe des fluctuations dont on ne peut pas déterminer les causes. Selon les enquêtes réalisées, c'est le bouche-à-oreille plus que le site internet de la mention qui déterminerait les choix des étudiants. Les effectifs en M1 au cours des cinq dernières années universitaires ont été d'un peu plus de 50 étudiants en moyenne chaque année. Le taux de passage en M2 a été de 68,59 %. En M2, les effectifs moyens par an sur les cinq dernières années universitaires ont été de 114. Le pourcentage de ceux qui ont obtenu leur diplôme a été de 53 %. Il s'agit de chiffres globaux car le dossier fourni ne donne pas le détail par spécialité, mais il semble que la spécialité EEMA ait un taux de réussite important et croissant entre 2012 et 2016 comme le relève le dossier à la rubrique Finalité de la formation. L'enquête sur le devenir des diplômés réalisée en mars 2017 a obtenu des réponses d'environ 55 % des sondés. Selon cette enquête, sur quatre années universitaires 58 diplômés poursuivraient doctorat et 41 se seraient insérés professionnellement. Cela confirme la vocation essentiellement recherche de cette formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Enseignements rares par des spécialistes reconnus.
- Très bon adossement à la recherche.
- Spécialisation technique et méthodologique poussée.
- Partenariat avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont quatre universités étrangères.
- Équipe pédagogique fournie.
- Encadrement personnalisé des étudiants.

Principaux points faibles :

- Organisation complexe avec sept spécialités différentes assez éloignées les unes des autres.
- Peu de participation des étudiants au conseil pédagogique ou aux évaluations internes.
- Le Conseil de perfectionnement est simplement évoqué sans précisions sur sa composition et ses activités.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

Cette formation couvre des domaines très différents du point de vue des périodes considérées même si on peut trouver un intérêt scientifique à la comparaison des différentes phases historiques sur une même aire culturelle. Certaines spécialités gagneraient à être mieux présentées car elles traitent de problèmes contemporains importants qui peuvent être mieux appréhendés dans une perspective plus globale. C'est le cas de la spécialité *Islamologie et mondes musulmans : histoire, sources et doctrines*. D'autres spécialités comme *Histoire de l'art et archéologie, Antiquité méditerranéenne et proche-orientale : langues, histoire, religions*, peuvent offrir des débouchés professionnels dès la fin du master et cela mériterait que les pilotes de la formation se préoccupent un peu plus de trouver des passerelles avec le monde du travail, en direction des musées et des entreprises archéologiques. La formation vise d'abord la poursuite d'études en doctorat

Campagne d'évaluation 2017 - 2018 - Vague D

et dans des domaines classiques par la définition de leur périmètre thématique et méthodologique, bien que les humanités numériques soient présentées comme un des points forts de la politique pédagogique de l'EPHE. Par ailleurs, des partenariats avec les universités du pourtour méditerranéen non européen et avec l'Asie devraient être initiés plus sensiblement.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SCIENCES DES RELIGIONS ET SOCIÉTÉ (SRS)

Établissement: Ecole pratique des hautes études (EPHE)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master Sciences des religions et société (SRS) de l'EPHE comprend une spécialité recherche intitulée *Sciences sociales des religions* (SSR), qui prépare à la recherche avancée en sciences des religions, et une spécialité professionnalisante intitulée *Religions et laïcité dans la vie professionnelle et associative* (RLV), qui offre une formation généraliste en sciences des religions. Les deux spécialités comportent respectivement un total de 416 et 418 heures d'enseignement: l'une est orientée vers les études doctorales et les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur (spécialité SSR), l'autre vers des professions du secteur public, privé ou associatif qui requièrent une expertise dans la gestion des faits religieux et l'application des principes de laïcité (spécialité RLV). Les enseignements ont lieu aux Patios Saint-Jacques, 4-14 Rue Ferrus, 75014 Paris.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont explicitées en termes clairs et détaillés pour les deux spécialités. Dans l'un et l'autre cas, les contenus des enseignements proposés sont en adéquation avec les objectifs affichés. Les étudiants en première et deuxième année de master (M1 et M2) sont informés des contenus des enseignements, de leur calendrier et des modalités du contrôle des connaissances lors d'une réunion de rentrée. Ces informations, détaillées dans un guide qui leur est distribué ce jour-là, se retrouvent sous forme plus synthétique dans le supplément au diplôme de chaque spécialité.

Les débouchés de la formation sont clairement identifiés, qu'il s'agisse de poursuite d'études en doctorat dans la spécialité SSR ou d'objectifs professionnels dans la spécialité RLV. Il s'agit principalement, dans ce dernier cas, d'assurer une spécialisation en sciences religieuses à des étudiants déjà en emploi - enseignants, journalistes, fonctionnaires de diverses administrations - et/ou qui visent par l'obtention de ces nouvelles compétences une mobilité professionnelle. Cette dernière bénéficie d'une fiche dûment renseignée au Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation est bien indiqué. Le master Sciences des religions et société n'entre en compétition avec aucune des autres mentions de master de l'EPHE. Sur le plan local et national, la spécialité SSR se distingue notamment par la rareté des disciplines auxquelles elle offre un accès et la spécialité RLV offre une formation professionnalisante unique en son genre dans la région Ile-de-France.

La formation de la spécialité SSR est adossée à huit équipes de recherche, équipes d'accueil ou *Unité mixte de recherche* (UMR), toutes rattachées à l'EPHE, et insérées dans des réseaux scientifiques nationaux ou internationaux. Les enseignants chargés de la formation sont rattachés à l'une de ces équipes et les étudiants du master (et plus particulièrement de la spécialité SSR) sont associés à leurs séminaires de recherche.

La spécialité RLV bénéficie en outre du soutien de l'Institut européen en sciences des religions (IESR). Les interactions signalées de la formation avec cet environnement sont les interventions régulières d'acteurs sociaux issus de divers secteurs d'activité (administrations centrales et territoriales, monde associatif, ressources humaines en entreprise, etc.), mais le dossier ne fournit aucune liste précise de ces intervenants ni d'établissement partenaire (association, entreprise, administration). Il ne dit rien, en outre, d'une éventuelle formalisation de ces relations par une convention, un accord de partenariat ou un accord cadre.

La valeur ajoutée des réseaux internationaux de recherche est évoquée brièvement pour souligner son impact positif sur la formation des étudiants, mais le rapport ne mentionne pas d'accords de coopération ou des partenariats internationaux dont la formation serait la finalité. L'existence de dispositifs favorisant la mobilité internationale n'est pas non plus mentionnée dans le rapport.

Organisation pédagogique

Les maquettes pédagogiques des deux spécialités sont très lisibles. Leurs unités d'enseignement sont cohérentes avec leurs objectifs respectifs. Comme le veut la tradition de l'EPHE, une importance déterminante est accordée au tutorat individuel dans les deux spécialités. Ce tutorat permet à l'étudiant de découvrir le métier de chercheur en assistant aux cours et conférences et en prenant part à la vie des équipes de recherche. De la validation du formulaire d'inscription à la direction du mémoire, le tuteur accompagne chaque moment du parcours de l'étudiant. C'est en concertation avec lui que l'étudiant décide des orientations (ou réorientations) de son programme pédagogique et de son projet de recherche en fonction de son projet professionnel.

En SSR, le parcours des deux années de master offre une combinaison équilibrée entre l'acquisition de connaissances de base en tronc commun et une spécialisation progressive en fonction du projet personnel de l'étudiant. La spécialité SSR accorde une large place à la connaissance du monde de la recherche; les éléments de professionnalisation, de connaissance de l'environnement professionnel ou de mise en situation professionnelle sont centrés sur l'apprentissage du métier de chercheur. La maquette SSR ne prévoit pas de stage. Elle ne mentionne pas non plus l'acquisition d'une langue de communication scientifique, et si la partie quatre du rapport indique que la maîtrise d'une telle langue est obligatoire pour l'obtention du master, aucun renseignement n'est fourni quant à l'évaluation de cette compétence. La maquette prévoit en outre l'apprentissage facultatif sur deux semestres d'une langue de spécialité (qui ne doit pas être une langue de communication scientifique).

En RLV, la composante acquisition des connaissances se voit complétée par une composante acquisition d'une expérience de terrain. La première comporte, comme la spécialité SSR, une combinaison équilibrée d'enseignements obligatoires et d'options de spécialisation; la seconde s'organise autour de deux stages d'insertion professionnelle (six semaines en M1, 12 en M2) - on ne sait cependant rien des conditions de ces stages ni des lieux où ils sont entrepris. La maquette RLV comprend également l'apprentissage d'une langue de communication scientifique. Enfin, la spécialité RLV accueille non seulement des étudiants en formation initiale, mais aussi des étudiants en formation continue.

Si la formation permet une réelle individualisation des parcours, l'unité du master (tronc commun) n'est pas directement lisible. En effet, malgré des UE mutualisées et des passerelles possibles en fin de M1 entre SSR et RLV, le choix entre les deux spécialités est fait dès l'entrée en M1, ce qui peut s'expliquer aussi par la différence des publics visés.

Le rapport ne fait mention ni de la démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE), ni de la question des parcours adaptés (formation en alternance, accueil des étudiants ayant des contraintes particulières), ni des nouvelles formes d'enseignement à distance (le rapport évoque certes la création en 2017 du master Humanités numériques, mais ne précise pas quelles sont ses implications éventuelles pour le master Sciences des religions et société). Le rapport ne mentionne pas non plus la question de l'Environnement Numérique de Travail

(ENT); le dossier Champ bilan indique cependant qu'un ENT est bien à la disposition de l'étudiant. La place de l'international dans l'organisation pédagogique n'est pas décrite. La mobilité étudiante, entrante ou sortante, non plus.

Pilotage

Dans la spécialité SSR, le pilotage de la formation fait l'objet d'une étroite collaboration avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Un Conseil pédagogique réunit les enseignants-chercheurs des équipes pédagogiques de cette spécialité et de l'EHESS, soit une cinquantaine de membres. Il comprend deux responsables de formation issus de ses rangs (un de l'EPHE et un de l'EHESS). Les responsabilités du Conseil pédagogique sont définies collectivement (discuter les budgets, les aides à la mobilité, les modalités des évaluations); les seules responsabilités définies de façon plus spécifique sont celles des deux responsables de formation (organiser les enseignements, rédiger des guides du master SSR, etc.). Le Conseil pédagogique se réunit trois fois par an. Le rapport ne mentionne aucune présence à ces réunions de représentants du corps étudiant ou d'intervenants extérieurs aux deux établissements cohabilités.

En RLV les dispositifs du pilotage sont en partie les mêmes qu'en SRS. La spécialité RLV reçoit toutefois le soutien complémentaire de quatre responsables formation de l'IESR pour son encadrement pédagogique (tutorat et suivi des étudiants). Son programme pédagogique bénéficie en outre d'interventions de professionnels extérieurs (le dossier dresse seulement une liste de fonctions : hauts fonctionnaires au ministère de l'intérieur, responsable du bureau des cultes, responsable de collectivités locales, aumônier militaire, cadre hospitalier, magistrat, cadre en ressources humaines, etc.)

Le Tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique présente une liste d'intervenants académiques commune aux deux spécialités. Sur un total de 92 enseignants, 75 appartiennent au corps enseignant régulier des deux établissements cohabilités: 37 à l'EPHE (28 directeurs d'études, sept maîtres de conférence, deux professionnels hors Professeurs associés (PAST) et 38 à l'EHESS (titres non précisés); 18 enseignants sont classés dans la catégorie autre (deux professeurs, cinq Professeurs agrégés (PRAG) dont deux de l'EHESS, un Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), deux chargés de formation recherche, deux chargés de recherche documentaire, deux chargés de recherches, un chargé de conférences, trois doctorants).

Le rapport ne fait pas mention d'un Conseil de perfectionnement. Le Conseil pédagogique ne peut en tenir lieu ni par ses attributions (il y manque notamment la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants) ni par sa composition (il y manque notamment la représentation des professionnels extérieurs). Le dossier Champ bilan signale toutefois que l'EPHE, anticipant l'entrée en vigueur du nouveau cadre national des formations [...], met progressivement en place des conseils de perfectionnement.

Les modalités et critères du contrôle des connaissances sont décrits de façon précise. Les modalités de suivi des compétences sont en revanche peu détaillées. Le rapport ne mentionne pas de dispositif technique spécialement conçu à cet effet (portefeuille de compétences, livret de l'étudiant, etc.), mais les avantages du suivi personnel que permet l'institution du tutorat compensent en partie cette lacune.

Résultats constatés

Le tableau récapitulatif des effectifs du master (M) fourni en annexe du rapport indique une consolidation des effectifs avec une progression constante du nombre d'inscrits pédagogiques en première année de master (M1) entre 2012-2013 et 2016-2017 (13/16/17/23/33). Le rapport Bilan champ relève que si le master SRS connaît une tendance à la hausse des inscriptions en M1, les inscriptions en deuxième année de master (M2) accusent une tendance à la baisse. Le tableau ne confirme pas clairement ce constat. Sans doute certaines données ne sont-elles pas immédiatement lisibles et on regrette qu'elles ne soient pas assorties d'un commentaire dans le rapport, mais les trois dernières lignes du tableau indiquent moins une tendance univoque à la baisse des inscrits en M2 qu'une relative stagnation du nombre d'inscrits pédagogiques en M2 (25/22/24/20/24) et du nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant validé leur diplôme (14/11/18/11), ainsi qu'une progression certaine quoique légèrement accidentée du nombre d'inscrits pédagogiques de M1 admis en M2 (4/8/15/14/20).

Le quatrième tableau à fournir manque dans le dossier de présentation. Il s'agit du Tableau récapitulatif de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études pour la dernière période. Le rapport mentionne cependant les résultats d'une enquête de la Direction des Enseignements et de la Vie Étudiante (DEVE) portant sur la période 2012-2016: entre un quart et un tiers des étudiants diplômés du master SRS poursuivent leurs études en doctorat; le nombre de diplômés du master optant directement pour une insertion professionnelle est plus faible, mais le rapport estime que chaque année la moitié des diplômés du master SRS s'insèrent professionnellement ou s'inscrivent en doctorat; il souligne aussi qu'une moitié environ des étudiants de la spécialité RLV sont en

reprise d'études et qu'ils sont donc d'ores et déjà insérés dans la vie professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre originale dans des matières et des disciplines rares sur le plan local et national.
- Un pôle scientifique de renommée internationale en appui de la formation.
- Un dispositif efficace de tutorat et de suivi individuel.

Principaux points faibles :

- Faiblesse du pilotage (conseil pédagogique pléthorique, pas de représentant étudiant, pas de conseil de perfectionnement).
- Des liens insuffisamment formalisés avec les milieux socio-économiques et notamment en spécialité RLV.
- La dimension internationale de la formation manque de visibilité.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

Le pilotage de la formation devrait s'appuyer sur d'une part un conseil de perfectionnement intégrant des représentants étudiants et du monde socio-économique et d'autre part sur une instance intermédiaire entre les deux responsables de la formation et un conseil pédagogique dont le grand nombre de membres ne permet pas une identification claire de responsabilités.

La dimension professionnalisante de la spécialité RLV devrait pouvoir s'enrichir de partenariats plus formalisés avec des institutions, associations, administrations.

Enfin, le dossier en l'état ne permet pas d'apprécier pleinement la dimension internationale de la formation (accords internationaux, mobilités étudiantes et enseignantes, partenariats étrangers). Une formalisation de ces données accentuerait la visibilité internationale de la formation.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Le Président

Cabinet de la Présidence
Tél : +33 (0)1 53 63 61 86
Presidence.ephe@ephe.psl.eu
Site : www.ephe.fr

Réf. : HB / PH / AR / 2018 – 248

À Paris, le 3 avril 2018

Objet : réponse au rapport d'évaluation HCERES des mentions de master

Observations de portée générale

Introduction

- A plusieurs reprises (Avis global, p. 2, dernier par. ; Analyse détaillée, p. 3, par. 7 et p. 4, par. 3), les évaluateurs attirent l'attention sur des situations non conformes à l'Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de master, et notamment sur la présence trop faible des étudiants dans le pilotage des formations, sur la mise en place des conseils de perfectionnement, sur le suivi des étudiants après cursus, sur la place accordée aux stages extrêmement variable d'une mention à l'autre, ou encore sur la présence de représentants des milieux socioprofessionnels très limitée.

Il est à rappeler que l'habilitation des masters existants à l'EPHE prendra fin au 31 août 2019. A cette date, les actuels masters EEMA et BSE disparaîtront. Tous les nouveaux masters de l'EPHE seront accrédités pour PSL à partir du 1^{er} septembre 2019. Il est évident que l'ensemble de ces nouvelles mentions accréditées appliquera les dispositions exigées par l'Arrêté du 22 janvier 2014. Certaines mentions de master ont déjà commencé à préparer la transition : c'est en ce sens, par exemple, que la mention BSE (qui disparaîtra au bénéfice d'une mention « Sciences du vivant ») s'est dotée d'un conseil de perfectionnement, commun avec le diplôme SVT. De même, le suivi des anciens étudiants a été mis en place.

Mention BSE

- p. 3, résultats constatés : les évaluateurs notent une « baisse significative » des effectifs au niveau du M2 : comme il a été expliqué dans le bilan, cette soudaine érosion est due au départ de 15 étudiants de l'École Supérieure de Biologie, Biochimie et Biotechnologies (ESTBB) à Lyon, départ qui n'a été que partiellement compensé par l'arrivée de nouveaux entrants.

- p. 3, points faibles : les évaluateurs regrettent une trop faible ouverture aux intervenants non issus de la recherche académique dans les enseignements : les responsables de la mention tiennent à signaler qu'ils forment des futurs personnels de recherche et qu'à ce titre, les interventions d'acteurs du monde

socio-économique, qui ont par ailleurs un coût élevé, ne leur semblent pas avoir la même pertinence que celle des académiques, principaux employeurs des étudiants formés.

- p. 3, points faibles et p. 4, analyse des perspectives et recommandations : les responsables de la mention et de la spécialité BGE ne nient pas le faible taux d'insertion pour les étudiants issus de cette spécialité, mais signalent que ce phénomène correspond à un problème général qui touche aussi d'autres universités dans ce cas de figure.



Hubert Bost
Président de l'École Pratique des Hautes Études

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)